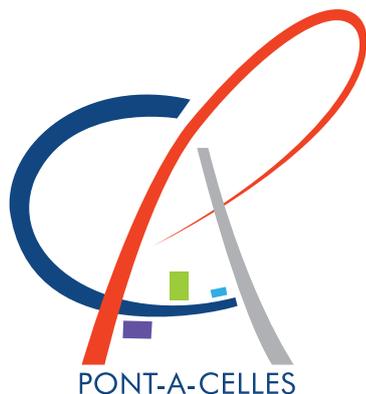


Le Mag Communal



4
CADRE DE VIE

La dératisation
Un biomonitoring
Collecte des déchets

5
CADRE DE VIE
Chiens - Règlement général de police
Opération « Yes We Plant »

YES WE PLANT

6
ACCUEIL TEMPS LIBRE

Présentation des opérateurs
locaux : Cyclo club Pont-à-Celles

7
**BIBLIOTHÈQUE
SERVICE JEUNESSE**


8
COHÉSION SOCIALE
Crochet-café
Lieu de rencontre Enfants-Parents
Dépôt et prise de laine
Taxi-service
Marches du CCCA

9
**DU NEUF
À PONT-À-CELLES**
Le Carnet


**CENTRE CULTUREL
DE PONT-À-CELLES**
10
CENTRE CULTUREL

11
AGENDA
Avril

Ensemble
vers un nouveau souffle
S'insérer et s'élever à la commune de Lohas !

DU 11 AVRIL AU 12 JUIN
BREVETONS-NOUS !
www.pontacelles.be

L'Administration communale sera fermée le lundi 18 avril (Lundi de Pâques).

Commune : 071.84 90 50 - CPAS : 071.84 93 00 - Police : 071.84 99 30 ou le 101
Editeur responsable : Collège communal, Place communale, 22 - 6230 Pont-à-Celles

 Commune de Pont-à-Celles
 Commune de Pont-à-Celles – Administration communale



Retour sur le Conseil communal du mois de mars 2022

Le Conseil communal s'est réuni ce 14 mars 2022.

Voici les principales décisions qui y ont été adoptées :



CONSEIL COMMUNAL : le Conseil communal a pris acte de la décision de Monsieur Yvan MARTIN, conseiller communal, de démissionner du groupe politique IC (il reste toutefois conseiller communal).

TELESAMBRE : la commune a décidé de participer au financement de Télésambre en 2022, pour un montant de 0,50 euros par habitant.

GUERRE EN UKRAINE : afin de venir en aide aux populations touchées par la guerre en Ukraine, une aide de 2.500 € sera prochainement versée à la Croix-Rouge.

SUBSIDES : un subside de 1.400 euros a été versé aux Associations patriotiques de l'entité ; un subside du même montant est également versé aux consultations locales de l'ONE.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION : le conseil a décidé d'acquérir une solution logicielle qui permet la gestion des points Collège/Conseil, la génération des délibérations et décisions, la réalisation informatisée de l'ordre du jour et des procès-verbaux de ces instances, ainsi que l'archivage sécurisé de tous ces éléments. Cette acquisition d'inscrit dans le cadre du départ de la secrétaire du Directeur général, de l'évolution des

formes de travail que la crise sanitaire liée au COVID-19 a accélérée (notamment en raison du développement du télétravail, mais aussi de l'organisation de réunions de Collège communal en distanciel) et d'un besoin grandissant de dématérialisation et de digitalisation des processus de travail. Un intranet communal va également être remis en place, à destination de l'ensemble des membres du personnel communal, y compris enseignant, afin de faciliter la circulation et les échanges d'informations, la transversalité et la mise en valeur des réalisations et métiers communaux.

PATRIMOINE : le conseil a approuvé le compromis de vente relatif à l'achat des anciens établissements dits « MARBAIX » à Liberchies. L'objectif est d'y localiser, à l'avenir, l'ensemble du service ouvrier et le dépôt communal. Ce site est en effet idéalement situé, à proximité directe des voies d'accès aux différents villages de l'entité et pour les livraisons de matériel et de fournitures, et permettra davantage d'efficacité au niveau du travail, notamment en n'étant plus localisé en plein cœur du village de Luttre, tout en réduisant les nuisances pour le voisinage.

Ce contre-rendu n'est évidemment pas exhaustif. Si vous souhaitez retrouver l'ensemble des points abordés par le Conseil communal, ceux-ci sont prochainement disponibles (après validation du procès-verbal au prochain Conseil) sur www.pontacelles.be/services/le-conseilcommunal.

Guerre en Ukraine Collecte de dons matériels

Le lundi 7 mars, l'Administration communale a lancé un appel à la population et a débuté la collecte de dons matériels à destination des populations concernées. Vous avez été nombreuses et nombreux à faire preuve de solidarité en venant apporter des produits de premières nécessités.

Le vendredi 11 mars, deux camionnettes communales remplies sont parties apporter les dons au Heysel. Le vendredi suivant, le 18 mars, un second départ vers Bruxelles a été organisé.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, au vu des réactions des citoyens, la collecte continue aux heures d'ouverture habituelles de l'Administration communale et le samedi matin.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui se sont mobilisées dans les actions de soutien aux populations touchées par la guerre en Ukraine.



Enquête publique : Modification de voirie – Rue de la Marache à Luttre

Modification de la voirie communale conformément au Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale

Concerne : la demande tendant le déplacement d'une portion de l'assiette du sentier vicinal n°26 (rue de la Marache) jouxtant la parcelle cadastrée 4ème division (Luttre), section a n°209 K conformément au plan dressé par Monsieur Nicolas JACQUES, géomètre-expert.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du :

- Date d'affichage de la demande : **Le 10/03/2022**
- Date d'ouverture de l'enquête : **Le 11/03/2022**
- Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **Administration Communale de Pont-à-Celles – Service Patrimoine – Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles – le 10/04/2022 à 10 heures**
- Les observations écrites peuvent être adressées à **Administration Communale de Pont-à-Celles – Service Patrimoine – Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles.**

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte,

relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à l'Administration communale (service Patrimoine) à partir du 11/03/2022 jusqu'au 10/04/2022, chaque jour ouvrable (lu-ven) et uniquement sur rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès de l'agent communal en charge du dossier (Mme HAMTIAUX – 071/84 90 85 – morgane.hamtiaux@pontacelles.be).

Toute personne intéressée peut formuler, par écrit, ses observations auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'au jour de la clôture de l'enquête à 10h.





La dératisation

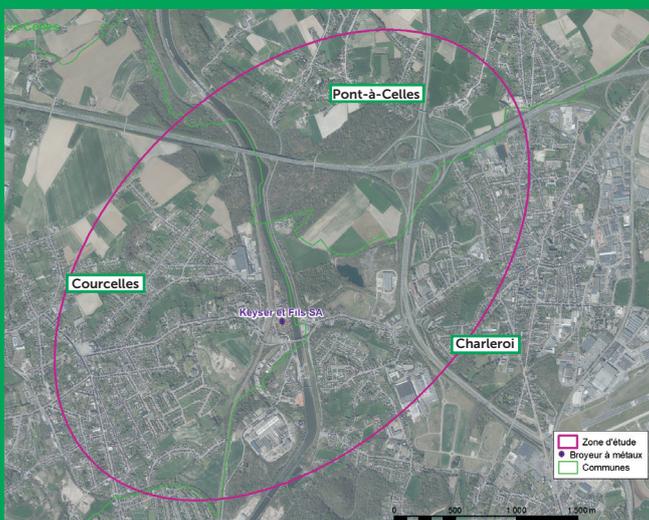
Force est de constater que la présence de rats sur le territoire persiste, malgré les mesures actuellement en place. Face à ce constat, le Collège communal a décidé de revoir la manière de traiter le territoire contre ceux-ci.

Soucieuse de lutter efficacement contre la présence de rats sur son territoire, la Commune a décidé de renforcer les campagnes de dératisation sur les espaces publics (cours d'eau, fossés, égouts et bâtiments publics). Deux campagnes seront organisées, l'une au printemps et la seconde en automne, pendant une semaine complète (3 jours actuellement) avec deux visites de contrôle par campagne (de deux jours) à quinze jours d'intervalle. Des boîtiers sécurisés contenant du raticide seront installés dans les écoles. Vous pouvez également signaler les zones publiques particulièrement infestées au service Cadre de Vie (Environnement) par mail à l'adresse environnement@pontacelles.be ou par téléphone au 071 84 90 62 ou 63.

La Commune a également décidé de ne plus intervenir chez le particulier et donc de ne plus distribuer de raticide. Vous êtes confrontés à la présence de rats dans votre propriété ? Différents produits de lutte contre

les nuisibles sont disponibles dans les commerces spécialisés. En cas d'infestation, vous pouvez faire appel à des sociétés privées qui se chargent d'effectuer une dératisation à votre domicile. Attention, le raticide est un produit chimique à manipuler avec prudence. La prévention constitue cependant la meilleure défense contre la venue des rats. Voici les gestes à adopter :

- ➡ Ne laissez pas traîner de la nourriture la nuit à des endroits accessibles même si vous nourrissez des animaux en liberté (poules, canards etc).
- ➡ Débarrassez la nourriture de vos animaux domestiques tous les soirs.
- ➡ Déposez vos déchets dans des poubelles avec un couvercle, les sacs en plastique étant faciles à transpercer avec leurs dents.
- ➡ Veillez à ne pas mettre les restes de viande dans le compost, à bien y enfouir les épluchures et installer un grillage à maille fine autour et sous le silo.
- ➡ Si vous nourrissez les oiseaux, privilégiez les mangeoires suspendues.
- ➡ Colmatez les crevasses, les fissures et les conduits avec des grilles.



Dans le cadre d'une étude appelée BIOBRO, la Ministre de l'Environnement a chargé l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP) de réaliser un **biomonitoring** visant à objectiver l'exposition des riverains des sept sites de broyage de métaux actifs en Wallonie à certains polluants dont les PCB et les métaux lourds. L'ISSEP a ainsi déterminé la zone d'étude autour du broyeur de l'entreprise Keyser et fils SA à Courcelles. Une partie du territoire de Pont-à-Celles (Viesville & Thiméon) y est reprise (voir carte).

Les personnes concernées par l'étude seront directement contactées par voie postale dans le courant du mois d'avril. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site: www.issep.be/biobro ou contacter par mail l'ISSEP (biomonitoring@issep.be).



COLLECTE DES DÉCHETS



	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-Celles			
Luttre	Les mardis 5 & 19/04	Le mardi 19/04	Chaque mardi
Viesville			
Obaix			
Buzet	Les mercredis 6 & 20/04	Le mercredi 20/04	Chaque mercredi
Thiméon			
Rossegnyies			
Liberchies			



Chiens - Rappel des dispositions les plus importantes du Règlement général de police

Art. 91. A moins que le propriétaire ne puisse prouver qu'il est détenteur d'un certificat attestant d'un dressage de socialisation, il est interdit de détenir des chiens de la race de type « Pitt-bulls », « Boerbulls » (mastiff), « Tosa », « Rottweiller », « American Staffordshire terrier » sur le territoire de la commune.

Art. 90. Il est interdit, sur l'espace public :

1. de laisser divaguer un animal quelconque ;
2. de se trouver avec des animaux agressifs ou enclins à mordre des personnes ou d'autres animaux, s'ils ne sont pas muselés, ou porteurs de maladies ; cette disposition est également applicable dans les lieux accessibles au public ;
3. de se trouver avec des animaux dont le nombre, le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité publiques ;
4. d'exciter son chien à l'attaque ou à l'agressivité, ou de l'inciter ou de le laisser attaquer ou poursuivre des passants, même s'il n'en est résulté aucun mal ou dommage.

Art. 93. Les animaux doivent être maintenus par tout moyen, et au minimum par une laisse courte, à tout endroit de l'espace public, en ce compris les parcs publics.

Art. 94. Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde même occasionnellement ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux :

- n'incommodent pas le public de quelque manière que ce soit, notamment par leur aboiement.
- n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant sur l'espace public.

L'entièreté du Règlement général de police est consultable sur le site communal www.pontacelles.be/services/prevention-securite-police.

Opération « YES WE PLANT »

C'est la période de plantation printanière !

Nous vous encourageons à planter une haie et/ou des arbres dans votre jardin. Ce geste qui semble si simple contribue à la biodiversité, l'agriculture, le bien-être animal, la régulation du climat et la stabilisation des sols. Recréer ou maintenir ce patrimoine vert est donc un geste fort. Que nous le fassions chez nous, en groupe dans le quartier, dans la commune, en ville, à la campagne...

Afin de faire monter le compteur ensemble, n'oubliez pas de signaler vos plantations sur le site internet : YESWEPLANT.WALLONIE.BE

Pour rappel, les compteurs Yes We Plant comptabilisent le nombre total de plantations depuis septembre 2019. La commune aussi souhaite apporter sa contribution et envisage de planter 5 km de haies sur son territoire.

Plus d'infos ?

Service Environnement - environnement@pontacelles.be



**FAITES GRIMPER
LE COMPTEUR D'ARBRES
ET DE HAIES PLANTÉES**
YESWEPLANT.WALLONIE.BE



Rappel

La commune soutient ce projet et propose :

- Une prime à la plantation d'arbres fruitiers haute tige ;
- Un appel à projet annuel dans le but d'offrir des plants ligneux pour la plantation de haies aux lauréats. La date limite de rentrée des projets, généralement courant du mois de septembre, est communiquée dans le magazine communal.

Conseil

Les arbres et arbustes à planter au printemps doivent avoir leurs racines dans des mottes ou des pots.



Présentation des opérateurs locaux notre invité du mois : **Cyclo-club Pont-à-Celles**

Fondé en 1985 par Michel Givron, ancien coureur cycliste professionnel, le club se veut ouvert à tout cycliste ayant l'envie de rouler en groupe. Pas besoin d'être coureur confirmé pour adhérer. En effet, **le club comprend notamment un groupe axé sur la promenade et la bonne humeur**. Evidemment, au rythme de votre progression, d'autres groupes, plus ou moins confirmés, sont accessibles.

Le club gère également un **groupe d'enfants** de 9 à 12 ans ainsi que, dès cette année, un groupe ado (+ de 12 ans jusqu'à la possibilité de rejoindre un groupe adulte)

Nous envisageons également d'ouvrir un groupe de promenade dédié aux **vélos électriques**. Notez que ceux-ci sont déjà les bienvenus en accompagnement des groupes musculaires.

Nous vous accueillons dès le 1^{er} dimanche de mars à 9h30. Ensuite tous les dimanches (avril 9h, dès mai 8h30) pour rouler jusqu'à environ midi. Notez que le groupe promenade fait une pause conviviale à mi-chemin.



Contact

Cyclo-Club Pont-à-Celles

Rue Des écoles 12, 6230 Pont-à-Celles

Président :

Marcel Servais

0491 52 35 33

servaismarcel@hotmail.com

 [Cyclo-Club-Pont-à-Celles](#)

Est-ce que vous sentez ce vent de liberté retrouvée ?

Votre bibliothèque est désormais accessible sans masque et les animations se profilent tout doucement à l'horizon....

Book club

1 samedi/mois

Les samedis **02/04, 07/05** et **4/06**

De 10h à 12h

La bibliothèque accueille des lecteurs enthousiastes qui partagent leurs lectures.



Lectures 0-5 ans

En partenariat avec la Maison du Conte de Charleroi, la bibliothèque vous propose des lectures agrémentées de musique !

Les samedis **23/04, 14/05** et **18/06**

Séance 1 de 10h à 10h45

Séance 2 de 11h à 11h45

Livre-Livres en collaboration avec le PCS

1X/mois

Un service de livraison de livres à domicile pour toute personne qui réside sur Pont-à-Celles et dans l'incapacité de se déplacer physiquement à la bibliothèque (temporairement ou non). Contact avec la bibliothèque au 071 84 79 74 auprès de Camille Bellot (mardi et jeudi) ou avec le service du PCS auprès de Fabrice Charlet au 071 84 90 69.



Spectacle Alice aux Pays des Merveilles

Le jeudi **07/04**

Séance 1 (4-8 ans) de 10h30 à 11h30

Séance 2 (8 ans +) de 14h à 15h

Venez découvrir l'univers d' « Alice au pays des merveilles » - spectacle musical réalisé par vos bibliothécaires.



Votre bibliothèque sera fermée les 16 et 18/04 (week-end de Pâques)

Grainothèque

« Pont-à-Celles en transition » et Hélène Goethals (asbl les Jardins de Dana) vous propose le mercredi **13/04** de 14h30 à 17h une bourse d'échange de semences et découverte du sentier comestible. Bourse d'échange de semences, visite guidée du parc (sentier comestible, carré des plantes médicinales, compost) et semis dans les bacs potagers.

Nouveau : « Le Guichet Unique Jeunesse communal »

C'est un point unique de demande d'informations en provenance et à destination des jeunes.

Il s'agit de coordonner toutes les demandes des opérateurs « Jeunesse » sur l'entité (mouvements de jeunesse, associations diverses,...), afin de faire le lien avec l'Administration communale et de traiter les demandes en collaboration avec les services communaux adéquats. A titre d'exemple, vous voulez mettre en place une activité pour des jeunes qui nécessite un accompagnement logistique communal (panneaux de signalisation, transport, etc), le Service Jeunesse s'occupe de faire le dossier et de le transmettre au Collège communal pour décision. Le Service Jeunesse est donc l'interlocuteur privilégié pour relayer les demandes « Jeunesse » vers l'Administration communale.

Ce Guichet Unique Jeunesse communal, vitrine de la Jeunesse sur le territoire, a en outre pour mission de mettre en valeur le travail des opérateurs Jeunesse actifs sur la commune. Toutes les activités pour et par les jeunes seront ainsi portées à la connaissance de tous les citoyens.ennes afin de valoriser ces actions.

Enfin, le service Jeunesse gère le projet « Été Solidaire, je suis partenaire » et son encadrement, toujours en partenariat avec les opérateurs de Jeunesse.

Le pôle « Participation citoyenne » du Plan de Cohésion Sociale conserve l'animation du Conseil des Enfants et du Conseil des Ados et des Jeunes, dans un souci de transversalité des actions et de partenariats forts en matière de politique de la Jeunesse.

Informations :

071 84 90 40 – jeunesse@pontacelles.be

Plan de Cohésion Sociale : reprise graduelle des actions

La pandémie que nous avons connue a mis en suspend quelques-unes de nos actions. Avec l'arrivée du code jaune, il nous est désormais possible d'assurer à nouveau nos projets ; nous en avons profité pour y ajouter quelques nouveautés...

Crochet-café : après plusieurs mois d'arrêt, les Crochet-café reprennent le mardi.

Et nouveauté pour cette année 2022 : les crochet-café ont lieu de **9h30 à 15h** toutes les semaines. Rendez-vous donc **dès le mardi 5/04**, au local habituel sur la place Communale, pour un moment de partage et de convivialité autour d'un café, au son des cliquetis des aiguilles.

On est impatient de vous revoir !

Dépôt de réalisations au tricot et crochet, et prise de laine : les dépôts de réalisations et retrait de laine se font dans le local du Crochet-café, sur la place communale, **entre 10h et 11h** les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois et **uniquement à ce moment-là**.

Toutes ces réalisations peuvent être faites au tricot ou au crochet.

Nos partenaires demandent des couvertures colorées pour bébé (50 cm x 70 cm), des couvertures colorées pour personnes âgées (1 m x 1 m), de la layette pour bébé (chaussons, pulls...) et des châles.

Nous ne prenons pas de grandes couvertures, ni bonnets ni écharpes.

Prochaines dates pour les dépôts :

Mercredis 6/04, 20/04, 4/05, 18/05, 1/06 et 15/06, de 10h à 11h.

Lieu de rencontre Enfants-Parents : il est à nouveau possible de se retrouver au dernier étage de la Bibliothèque communale, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs accompagnants.

Les mardis : **5/04, 19/04, 3/05, 17/05, 31/05, 14/06 et 28/06**, de 9h30 à 11h30.

Le lieu : Bibliothèque communale - rue de l'Eglise 1 à Pont-à-Celles. Entrée par le côté gauche du bâtiment. Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'une personne de référence.

Taxi-service: Aide à la mobilité pour les actions du PCS

Le Taxi-marché : Fabrice vient vous chercher le jeudi matin à votre domicile à partir de 9h et vous ramène vers midi, pour vous permettre de venir dans le centre de Pont-à-Celles, pour faire votre marché, aller à l'Administration communale, à la poste etc. Comme auparavant, ce service s'adresse aux aînés qui ont des difficultés pour se déplacer.

Il est également possible de réserver un transport vers les activités liées au PCS, comme le Crochet-café et le Lieu de rencontre Enfants-Parents.

Pour bénéficier de toutes ces possibilités de transport, il faut réserver au **071 84 90 69**, une semaine à l'avance (si l'activité à lieu un mardi, vous pouvez téléphoner à partir du mardi qui précède).

De façon complémentaire, notez qu'il est toujours possible de s'inscrire - comme bénéficiaire ou comme chauffeur ! - à la centrale locale de mobilité solidaire, le Mobitwin.

Les Marches du Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA).

Comme chaque mois, une marche est organisée à l'initiative du CCCA et en collaboration avec la Maison Sport et Santé ; nous explorons les rues et les sentiers de la commune pour un moment convivial et sportif, adapté à tous les niveaux. N'hésitez pas, on ne court pas le marathon ! Les sentiers sont certes parfois boueux, mais le parcours est accessible même aux débutants.

Le mardi 26/04 rendez-vous dès **9h15** pour un départ à 9h30, devant la maison de village de **Rosseignies (rue de Petit-Roelx 25)** pour un parcours de 4 km ou de 8 km. L'occasion de se remettre doucement au sport juste après les excès gastronomiques des vacances de Printemps. Prévoyez de bonnes chaussures de marche et votre bonne humeur.



plan
de
cohésion
sociale

Service du PCS
pcs@pontacelles.be
071 84 90 42

Carnet du mois de février 2022

Naissances

DONY Harper Patricia Pierrine	02-02-22
WEYCKMANS Uriel Gabriel Alain	02-02-22
DENIZER Dilda Semsá	04-02-22
DEVILERS Yllann Jacques	04-02-22
GORDENNE Lowen	10-02-22
BRICHET Leïlou Mélissa Joe	14-02-22
DERDUL Nina Georgette Ghislaine	14-02-22
DUHAUT Aurélien Olivier Bernard	20-02-22
VERZENI Matteo	20-02-22
DERUYTER Achille	22-02-22
MAHIN Théo Jordan Jérôme	22-02-22
BARBE Owen	23-02-22
PETIAU Lyxie Anaïs	25-02-22

Mariage

SANDOVAL CORDOBA Liliana & SILVA MOREIRA Cristian	05-02-22
---	----------

Décès

NOM, Prénom	Date de naissance	Date de décès	Village
GEYSEN Jean-Pierre.....	24-06-46.....	14-02-22.....	Luttre
PALLOZZI Luigia.....	20-06-54.....	08-02-22.....	Luttre
VAN GRINDERBEEK Guido.....	04-03-55.....	26-02-22.....	Luttre
BEFAYT Henri.....	28-08-39.....	25-02-22.....	PAC
ELOY Suzanne.....	14-08-39.....	26-02-22.....	PAC
LOI Bernadette.....	27-10-57.....	14-02-22.....	PAC
BVERHOEYEN Agnes.....	05-06-40.....	16-02-22.....	Thiméon
KAIRET Simon.....	25-06-58.....	16-02-22.....	Thiméon
TERWAGNE Dominique.....	29-09-58.....	21-02-22.....	Thiméon
SAMPARESE Salvatore.....	23-09-44.....	22-02-22.....	Viesville



Médecin généraliste ou pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au 071 33 33 33 en précisant votre numéro de secteur :

11 pour Liberchies / 15 pour Thiméon et Viesville / 16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en avril

03-04-22	Dr Heuchamps	0472 53 12 88
10-04-22	Dr Debouvrie	0495 50 95 83
17-04-22	Dr Kairet	0497 67 86 62
24-04-22	Dr Deridder	071 84 44 26

Places En'Jeux, vos rendez-vous de l'été !



APPEL AUX PARTICIPANTS !

Avant de jouer cet été sur les places de nos villages, nous devons mettre la main à la pâte !

L'atelier "Mains en Or" vous attend !

Sous l'œil averti de Samuel, vous participez à la conception et à la réalisation des pièces maîtresses du dispositif. Le matériel pour réaliser les pièces est fourni.

Envie de construire la catapulte, le puzzle géant, ... ? N'hésitez pas à envoyer un mail à laurence@ccpac.be pour vous inscrire !

Envie de participer mais pas disponible aux différentes dates, pas disponible toute la journée ? Ce n'est pas un souci. Votre temps sera le nôtre.

Infos pratiques :

Entrée libre

De 9h à 15h30 , les 9, 20, 25, 27, 28 avril et le 3 mai 2022.

Suivez l'évolution du projet : ccpac.be/evenements/places-enjeux



Envie de vous inscrire à la **Newsletter** du Centre culturel de Pont-à-Celles? N'hésitez pas à envoyer votre demande d'adhésion par mail à l'adresse : laurence@ccpac.be



Agenda avril

Plus d'événements et détails sur www.pontacelles.be (rubrique Agenda)

Dégustation de thés et tisanes

Venez goûter les thés et tisanes d'Hélène de BonThé des Plantes.

Date : **2 avril**

Horaire : 14h à 18h

Organisateur : Epicerie Le Colibri

Lieu : rue du Vieux Château, 8A à 6230 Viesville

Tarif : gratuit

Infos : 071 48 86 69 – valerie@le-colibri.be

Exposition « Le bleu dans tous ses états »

Impressionnisme, réalisme et figuratif figurent dans les peintures de Renato Boaretto, artiste local.

Dates : **2 et 3 avril**

Horaire : 14h à 18h

Organisateur : Renato Boaretto

Lieu : Centre culturel, place de Lberchies 5 à 6238 Liberchies

Tarif : gratuit

Infos : 071 84 36 19 – rboaretto561@gmail.com

Viens créer ton jeu de société !

Pour enfants de 8 à 12 ans. Nous créerons ensemble un jeu de société à partir du matériel mis à disposition et de toutes les idées géniales des participants !

Date : **7 avril**

Horaire : 14h à 16h

Organisateur : Epicerie Le Colibri

Lieu : rue du Vieux Château, 8A à 6230 Viesville

Tarif : 15 €/participant (matériel compris)

Infos : 071 48 86 69 – valerie@le-colibri.be

Balade plantes comestibles et médicinales

Pour renouer notre lien aux plantes qui nous entourent !

Dates : **8, 10 et 11 avril**

Horaire : 9h30 à 14h

Organisateur : Les jardins de Dana asbl

Lieu : rue chaussée, 79 à 6230 Pont-à-Celles

Tarif : Participation libre et consciente en euros, Jüene ou échange de services (prix moyen estimé 15 €).

Infos : 0475 86 96 36 – jardinsdedana@gmail.com

Bourse d'échange de semences

Echange de semences et informations à propos de Pont-à-Celles en Transition.

Date : **9 avril**

Horaire : 9h30 à 14h

Organisateur : Pont-à-Celles en Transition

Lieu : rue du Vieux Château, 8A à 6230 Viesville

Tarif : gratuit

Infos : 071 48 86 69 – valerie@le-colibri.be

Repair Café de Pont-à-Celles

Date : **16 avril**

Horaire : 14h à 17h

Organisateur : Gilles Delforge

Lieu du RDV : rue du Village, 78 à 6230 Obaix (Entrée par la cour de l'école (rue des Mottes)).

Tarif : gratuit

Infos : 0475 74 03 66 – gilles_delforge@hotmail.com

Balade nature « printemps »

Munis de vos bottes ou vos chaussures de marche, venez découvrir la faune et la flore de notre belle région au printemps. Le nombre de participants étant limité, l'inscription est obligatoire.

Date : **23 avril**

Horaire : 15h à 17h

Organisateur : Epicerie Le Colibri

Lieu : rue du Vieux Château, 8A à 6230 Viesville

Tarif : gratuit

Infos : 071 48 86 69 – valerie@le-colibri.be

Portes ouvertes des Serres Pussemier

Notre production d'annuelles et de géraniums vous offre un panel de couleurs et de variétés unique dans votre région.

Dates : **23 et 24 avril**

Horaire : 9h à 18h

Organisateur : Laurence et Damien Pussemier-Marsil

Lieu : Chaussée de Nivelles, 626D à 6230 Buzet

Tarif : gratuit

Infos : 071 84 61 68 – info@serrespussemier.be

Conférence « Les races de poules naines et les races belges aux multiples qualités »

Conférencière: Madame Odette BIENFAIT

La conférence sera suivie par la tombola des légumes et condiments à repiquer.

Date : **24 avril**

RDV : 14h30

Organisateur: Cercle Royal Horticole de Pont-à-Celles

Lieu : Ecole du centre, rue C. Freinet, 16 à 6230 Pont-à-Celles

Tarif : gratuit

Infos : 0486 91 39 83 – eric.vindevogel@gmail.com

Atelier massage bébé

Date : **29 avril**

Horaire : 10h à 11h30

Organisateur : L'ONE

Lieu : Place des résistants 2 - 6230 Viesville

Tarif : gratuit (sur réservation auprès de Madame Jonckheere Peggy)

Infos : 0494 71 41 88



Ensemble

vers un nouveau souffle

S'informer et réfléchir à sa consommation de tabac!



DU 11 AVRIL AU 12 JUIN

Retrouvez-nous sur :
www.ensembleversunnouveausouffle.be

